

AGORA 2 : Construire un parcours d'éducation artistique et culturelle

« En quoi la construction d'un PEAC en milieu rural est-elle une utopie ? »

Animatrices de l'Agora :

Vanessa JAUME, Fédération ardéchoise des centres sociaux et Adeline FRANTZ, DSDEN 07.

Prise de note synthétique au regard de l'enjeu partagé du Forum :

« Construire des alliances éducatives en milieu rural »

<p>« Connaître nos atouts » (forces, points forts, expérience qui fonctionne, leviers, spécificités +, fiertés, réussites...)</p>	<p>« Identifier nos besoins » (difficultés, freins, faiblesses, spécificités -, barrières réelles ou vécues, expérience insatisfaisante...)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un dossier unique pour tous les domaines (théâtre, éducation musicale, éducation à l'image, arts plastiques, patrimoine, architecture, sciences et technologie, danse et cirque) et tous les dispositifs (« classes qui dansent », « classes à PAC » (projet artistique et culturel)... - Les partenaires institutionnels sont généralement bien identifiés : DRAC, collectivité, commune, région, Rectorat, partenariat privé, canopé, entreprises, fondations, Erasmus +, les sous des écoles... - Des ressources existantes. - Existence de conventions EAC (convention ETAT, département, EPCI) animées par un coordonnateur : partir du besoin territoire et faire le lien entre habitants, les élus et les signataires. - L'isolement permet la mutualisation avec d'autres : matériel, différents acteurs du territoire... - Réseau culturel déjà existant pour la diffusion - Les PEDT et comités de pilotage autour de la réforme des rythmes éducatifs : ont vu le jour dans toutes les communes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un lexique et faciliter la compréhension des termes et concepts. - Démocratiser les textes de loi PEAC. Les ressources ne sont pas forcément connues. - Référencer les acteurs d'un territoire (qui fait quoi Comment ? trouver des réponses aux besoins) - Référencer les coordinateurs des conventions CTEAC. - Trouver l'entité pilote vers qui se tourner (coordination – pivot central sur le territoire). - Rendre plus lisibles les financements possibles et les partenaires mobilisables même si c'est une seule structure qui pilote. - Faire un diagnostic partagé : observations – concertations ... - Des temps de concertation et de co-construction dans l'esprit des CTEAC : se rencontrer – se reconnaître – faire ensemble - Donner tout son sens à la médiation : la co-construction est au centre, il ne s'agit pas de pas de projets « clé en main ». - Insérer les projets dans la vie locale et croiser les publics (inscription territoriale). Faire des PEAC un outil de partage et des rencontres qui mobilisent tous les acteurs (mairie, EPHAD, SCC asso..) - Trouver l'équilibre entre exigence et ouverture, entre les contraintes financières et géographiques, donner la place à la découverte et faire le lien avec les besoins de territoires. - Partir par ex de la pratique individuelle ou collective pour sensibiliser un public, puis les accompagner vers une offre culturelle professionnelle. - Trouver comment relier le PEDT et le PEAC.